

Relevé de prestations : Mise au point

Dans notre dernier numéro de *Prévoir*, nous avons mentionné que le Relevé de prestations a été posté à nos membres. D'après les appels que nous recevons au bureau, nous constatons que nous n'avons pas spécifié que seuls les membres actifs, ou les membres n'étant pas encore à la retraite et recevant une rente, recevraient un Relevé.

Les Relevés personnels de prestations expliquent aux membres actifs leur situation au regard des versements de rente qu'ils peuvent s'attendre à recevoir du Régime de retraite à partir de la date normale de la pension ou à partir du moment où ils auront 65 ans. Merci encore pour vos appels ; nous vous sommes reconnaissants de nous dire que le bulletin *Prévoir* vous apporte des renseignements utiles.

Gardez le contact !

Pensez à informer le Centre de retraite et d'avantages sociaux de l'Église Unie de tout changement à votre information personnelle ou à votre information d'emploi (pour les personnes inscrites auprès de ADP, ces corrections seront faites automatiquement).

Faites-le dès maintenant, en ligne au

www.united-church.hroffice.ca

Appelez le Centre de retraite et d'avantages sociaux au 1-888-657-4607.

Courriel : united-church@hroffice.ca

Vous avez des commentaires, des questions, ou des idées pour notre bulletin ? Veuillez nous contacter au 1-800-268-3781 poste 3161, ou envoyez-nous un courriel au 4sight@united-church.ca

Bonification de la rente des membres à la retraite

À partir du 1^{er} janvier 2009, les membres retraités du Régime de retraite de l'Église Unie bénéficieront d'une augmentation de leur rente de 4,1%.

Cette hausse correspond à 100% de l'Indice des prix à la consommation (IPC) depuis la dernière bonification en 2007, et s'applique à toutes les personnes qui reçoivent une pension depuis le 1^{er} janvier 2007 ou avant.

Par le passé, les membres du régime ont eu régulièrement la chance de voir leur rente de retraite bonifiée (pour les membres actifs qui travaillent encore, de voir leur accumulation de prestations augmentée). Après avoir considéré divers facteurs économiques, le Conseil de retraite approuve périodiquement de telles hausses, principalement la capacité du Régime de les offrir.

En ce moment, à cause de l'instabilité des marchés financiers, le Conseil de retraite agit avec circonspection. À sa réunion de décembre, il considérera séparément une majoration des prestations pour les membres actifs, à la lumière de la conjoncture du marché et du calcul de ses prévisions.

L'évaluation actuarielle la plus récente du Régime de retraite démontre qu'il est entièrement capitalisé et qu'il enregistre même un léger surplus au 31 décembre 2007. Cette situation financière a permis au Conseil d'approuver une augmentation pour les membres à la retraite au coût de 22,6\$ millions.

En dépit d'une année difficile sur les marchés financiers, les structures du Régime de retraite lui permettent de s'appuyer sur une base financière solide et d'allouer cette hausse.

Cependant, en déterminant les bonifications futures, le Conseil n'approuvera que les changements qui ne créeront pas d'insuffisance de fonds pour le Régime de retraite. Si le Régime était sous-capitalisé, les taux de contribution des membres et des charges pastorales devraient augmenter pour aider à défrayer ce qui serait, essentiellement, une dette à venir.

Des placements prudents, orientés par le *Statement of Guiding Principles* (Principes directeurs) (www.united-church.ca/minstaff/pension/principles) maintiennent les intérêts des membres du Régime de retraite à l'avant plan des considérations quant aux placements. Le comité d'investissement et le Conseil de retraite préconisent une stratégie d'investissement prudente, et les dirigeants du Régime de retraite ne se permettent pas de miser sur des titres à risques élevés.

Pour plus d'information sur le Régime de retraite, le Conseil de retraite et le comité d'investissement, référez-vous au Rapport annuel du Régime de retraite.

Le rapport 2007 a été posté à tous les membres du régime en juin ; vous pouvez aussi y accéder en ligne au www.united-church.ca/minstaff/pension.

Sondage sur les bulletins d'information concernant la retraite

En septembre jusqu'au début octobre, le groupe responsable de la retraite au sein de l'Unité des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi (MEPS) a effectué un sondage téléphonique auprès d'un échantillon représentatif des membres du Régime de retraite de l'Église Unie. L'objectif était de savoir s'ils étaient satisfaits de la manière dont nous diffusons les renseignements essentiels se rapportant au plan de pension et à son fonctionnement qui permet un revenu à la retraite. À partir d'une liste aléatoire, 300 réponses ont été recueillies et seront analysées. Si notre personnel vous a contacté-e à cet effet, merci d'avoir pris le temps de répondre!

Les résultats nous renseigneront sur l'efficacité actuelle de nos communications et sur leurs lacunes quant à l'information, les sujets traités ou le style d'expression. Lors de la réunion de décembre du Conseil de retraite, ces conclusions seront présentées avec des recommandations au besoin.

Comme toujours, vous pouvez nous faire part de vos commentaires et nous poser vos questions sur l'information qui vous est transmise au sujet du Régime de retraite de l'Église Unie. Contactez-nous à l'unité MEPS par courriel (4sight@united-church.ca) ou par téléphone au 1-800-268-3781, poste 3161.

Séminaires de préparation à la retraite

Susan Jones est sur la route cet automne pour offrir son séminaire d'information sur la retraite. Les 26 et 27 novembre prochains, elle sera au *Calling Lakes Centre* de Fort Qu'Appelle, en Saskatchewan. Pour vous renseigner sur cet atelier, contactez directement le *Calling Lakes Centre* par courriel au office@callinglakes.ca ou par téléphone au 306-332-5691.

Les séminaires pré-retraite sont des sessions d'information sur les changements que le

Régime d'avantages sociaux apporte à la couverture d'assurance pour les personnes retraitées et sur tout ce que vous devez savoir pour mieux vous préparer à la retraite. Ces séminaires constituent un précieux outil de planification.

Si vous désirez en offrir un dans votre région, contactez le ou la responsable de la retraite dans votre consistoire ou le ou la responsable du personnel de votre synode.

